



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 30 juin 2022

Objet de la délibération

DENOMINATION DE L'ESPACE JEUNES DE LA VILLE

Le trente juin deux mille vingt-deux à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt-trois juin deux mille vingt-deux, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Martine JOURDAIN , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Fabrice LEBRETON , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE , Guillaume KERRIC .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à Michèle DOLLÉ , Aurélia HENRIO à Fabrice LEBRETON , Alain HASCOËT à Jacques KERZERHO .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Roselyne MALARDÉ désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

N° 2022.06.015

DENOMINATION DE L'ESPACE JEUNES DE LA VILLE

Rapporteur : Valérie MAHÉ

Dans le prolongement de l'installation de l'Espace Jeunes de la Ville, un sondage a été réalisé pour associer le public des 12-17 ans au choix du nom de ce nouvel équipement.

La démarche engagée

Une campagne de communication (jusqu'au 18 février 2022) a permis de recueillir 14 propositions : Les Ados Déjantés, Le Lokal, Le Squat, Et Vlan, Vers l'infini et au-delà, Salut les Jeunes, Le Nouvel Univers, Yo, le QG, l'Odysée, l'Arkade, l'Espace pour tous, le Studio.

En concertation avec les jeunes fréquentant l'Espace Jeunes, l'équipe d'animation a proposé au Bureau Municipal du 21 mars 2022 puis à la Commission Vie du 12 avril 2022 de retenir 4 de ces noms à soumettre au vote :

- Le Penty
- Le Lokal
- L'Odysée
- L'Arkade

Pour informer l'ensemble des jeunes hennebontais, une campagne d'affichage, notamment dans les collèges et lycées de la ville, a été réalisée.

Un sondage a été réalisé du 11 avril au 9 mai 2022 afin d'identifier lequel de ces quatre noms recueillait le plus de voies.

Ce sondage a été diffusé sur le site et les réseaux sociaux de la Ville. Deux publications ont été réalisées sur Facebook et Instagram :

- Le 13 avril (invitation au vote). La publication a été vue par 1630 personnes sur Facebook et 187 sur Instagram,
- Le 27 avril (rappel). La publication a été vue par 1046 personnes sur Facebook et 180 sur Instagram.

Les jeunes ont pu également faire connaître leurs préférences lors des accueils à l'Espace Jeunes.

Les résultats du sondage

295 votes ont été recueillis ; une nette préférence se dégage pour « Le Lokal ». Ils se répartissent ainsi :

	Le Penty	L'Odysée	L'Arkade	Le Lokal	Total
Sur le site de la Ville	31	42	88	113	274
A l'Espace Jeunes	3	1	6	6	16

Sur les réseaux sociaux de la Ville	0	0	4	1	5
Total de voies	34	43	98	120	295

Sur les 274 voies enregistrées sur le site de la Ville :

- 103 personnes déclaraient connaître l'espace jeunes et 152 ne pas le connaître
- Répartition par âges des personnes ayant répondu
 - o Moins de 12 ans : 4 personnes,
 - o 12-17 ans : 160 personnes,
 - o 18 ans et plus : 93 personnes.

Les résultats du sondage ont été présentés lors de la porte ouverte de l'Espace Jeunes le mercredi 15 juin 2022.

Les prochaines étapes

- Réalisation d'une signalétique et d'outils de communication adoptant le nom validé. Un budget de 2000 € est sollicité à la décision modificative de juin 2022.
- Inauguration officielle de l'Espace Jeunes après validation de la dénomination par le Conseil Municipal de juin 2022, courant septembre 2022.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu les avis favorables des Bureaux Municipaux des 21 mars 2022 et 7 juin 2022,
Vu les avis favorables des Commissions « Vie » des 12 avril 2022 et 14 juin 2022,
Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le résultat du vote « Le Lokal »,
- **DÉNOMME** l'espace jeunes « Le Lokal »,
- **APPROUVE** le budget consacré à la réalisation de la signalétique et d'outils de communication,
- **VALIDE** l'organisation d'une inauguration de l'Espace Jeunes en septembre 2022.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr